



Agence internationale de l'énergie atomique

CIRCULAIRE D'INFORMATION

INF

IAEA - INFCIRC/428

15 février 1994

Distr. GENERALE

FRANCAIS

Original : ANGLAIS et
ESPAGNOL

TRAITE VISANT L'INTERDICTION DES ARMES NUCLEAIRES EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES (Traité de Tlatelolco)

Entrée en vigueur pour l'Argentine

Dans une lettre en date du 28 janvier 1994, le Directeur général a été informé que le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes est entré en vigueur pour la République argentine le 18 janvier 1994.

A la demande du Chargé d'affaires par intérim de l'Ambassade de la République argentine, le texte de la lettre est reproduit ci-après pour l'information des Etats Membres.

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE
Vienne

Réf. : OA Nro 10/94

Vienne, le 28 janvier 1994

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que pendant la huitième session extraordinaire de la Conférence générale de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL), qui s'est tenue le 18 janvier 1994 à Mexico (Etats-Unis du Mexique), le chef de la délégation argentine à cette conférence, l'ambassadeur Rogelio Pfrter, a déposé auprès du Gouvernement mexicain les instruments de ratification et de renonciation concernant le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) et les amendements apportés audit traité en 1990, 1991 et 1992.

Puisque le Traité est entré en vigueur pour la République argentine à la date susmentionnée, mon pays est devenu membre à part entière de l'OPANAL à la même date.

Compte tenu de l'importance fondamentale que mon Gouvernement attache à cette question, je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document d'information à l'intention des Etats Membres de l'Agence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

(signé) **Juan José Iriarte Villanueva**
Ministre, Chargé d'affaires par intérim

Monsieur Hans Blix
Directeur général
AIEA, Vienne